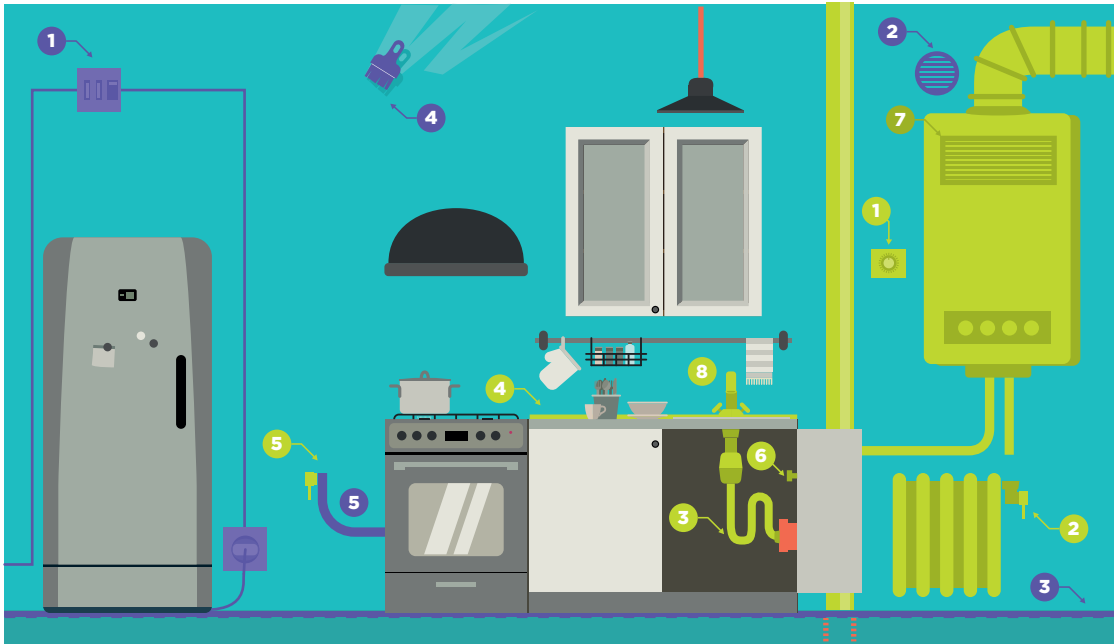


QUI FAIT L'ENTRETIEN ET LES MENUES RÉPARATIONS DE VOTRE LOGEMENT ?

 Nous rappelons au locataire que le maintien en propreté du logement (murs, sols et plafonds), des équipements (sanitaires, menuiseries, portes...) et des annexes (caves, jardins...) est à sa charge.

LA CUISINE



À LA CHARGE DU LOCATAIRE

- 1 Fusible et coupe-circuit
- 2 Nettoyage grille de ventilation
- 3 Entretien sols et petites réparations
- 4 Peinture murs et plafonds
- 5 Remplacement flexible gaz

CONTRAT D'ENTRETIEN

(ou locataire à défaut de contrat : voir fiche « qui contacter ? »)

- 1 Thermostat
- 2 Robinet radiateur
- 3 Canalisation bouchée et colonne évacuation
- 4 Joints silicone évier
- 5 Robinetterie gaz
- 6 Robinetterie machine à laver
- 7 Nettoyage grille de ventilation de chaudière
- 8 Robinetterie évier

LA SALLE D'EAU



À LA CHARGE DU LOCATAIRE

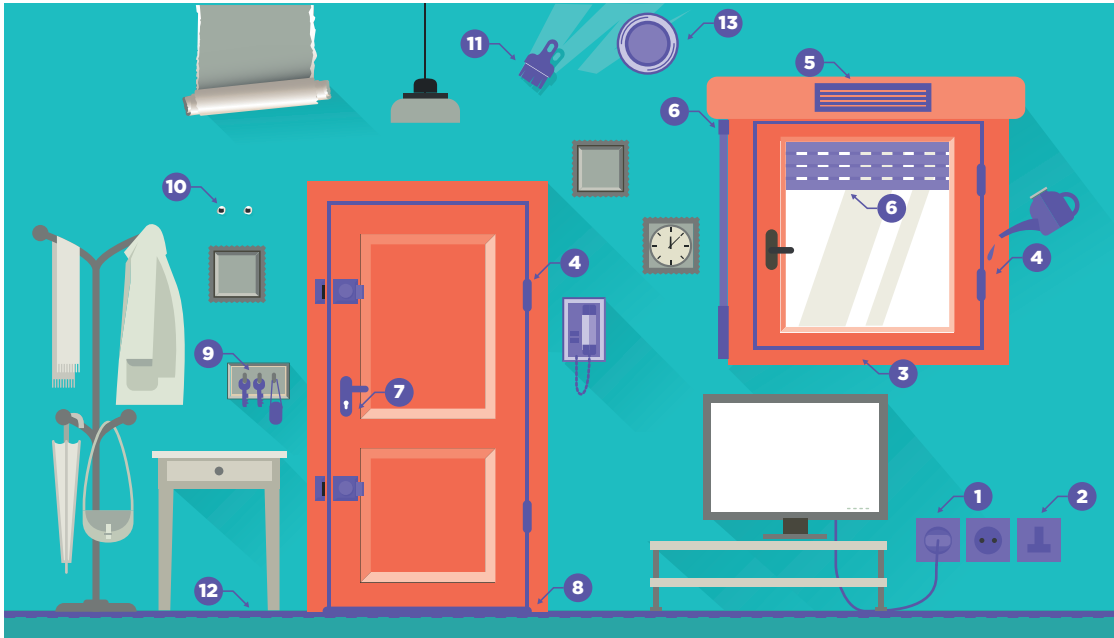
- 1 Abattant de WC
- 2 Nettoyage grille de ventilation
- 3 Réglette lumineuse
- 4 Manœuvrer 1 fois par mois le groupe de sécurité du cumulus
- 5 Peinture murs et plafonds
- 6 Entretien sols et petites réparations

CONTRAT D'ENTRETIEN

(ou locataire à défaut de contrat : voir fiche « qui contacter ? »)

- 1 Canalisation bouchée et colonne évacuation
- 2 Fixation WC
- 3 Sortie WC
- 4 Réservoir
- 5 Robinetterie (WC, lavabo, baignoire, douche...)
- 6 Mécanisme de chasse
- 7 Joint silicone (lavabo, baignoire, douche...)

LE SALON



À LA CHARGE DU LOCATAIRE

- 1 Prise TV
- 2 Prise téléphone
- 3 Remplacement vitrage et joint
- 4 Graissage des gonds, paumelles et charnières
- 5 Nettoyage grille de ventilation
- 6 Entretien persiennes, volets roulants (sangle et manivelle)
- 7 Cylindre et poignée
- 8 Bas de porte
- 9 Clés, badges
- 10 Rebouchage des trous de chevilles
- 11 Peinture murs et plafonds
- 12 Entretien sols et petites réparations
- 13 Entretien et remplacement du détecteur autonome et avertisseur de fumée (DAAF)